

Liturgie : la pierre d'achoppement

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Revue de presse](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 7 avril 2021

Catholica (n°151, Printemps 2021) consacre un article de Bernard Dumont sur **la récente enquête de la Conférence des Evêques sur l'application du Motu Proprio**.

Il s'avère que, probablement à la suite d'une fuite, les réponses attribuées à la Conférence des évêques de France ont été portées à la connaissance du public. Ce texte non signé se présente comme la synthèse des résultats de la consultation. Si diverses parties conservent l'apparence de neutralité propre aux enquêtes d'opinion, une hostilité sourde ou clairement marquée parsème l'ensemble. Cela peut être sous la forme d'une petite phrase assassine : "Des évêques s'interrogent sur la communion réelle de ces fidèles avec l'Eglise catholique". Ou bien encore d'une contre-vérité flagrante placée au détour : "La célébration des mariages, obsèques, onction des malades selon l'ordo ancien sont ponctuelles et exceptionnelles (quelques unités par an)". Il semble que les rédacteurs soient très préoccupés par l'intérêt que séminaristes et jeunes prêtres accordent à une forme rituelle qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de connaître mais qui les attire. D'où des phrases comme celle-ci : "Il ne faudrait pas induire dans l'esprit des séminaristes qu'il existe deux formes au choix dans l'Eglise latine". Dans le même esprit concurrentiel, une communauté (FSSP) se voit reprocher de déployer son zèle en direction de personnes suivant l'ordo missae de 1970.

En bref, on l'aura compris, contrairement sans doute à ce qu'auraient espéré les rédacteurs de cette synthèse, le motu proprio de Benoit XVI a plutôt eu pour effet de faire redécouvrir la liturgie pérenne, notamment auprès de la génération qui l'avait pas connue.

[Catholica](#)